# ESTEZARGUES LOGO SAISON





Eté 2018





#### Lettre de saison Estézarques — *Eté 2018*



#### L'édito du Maire



Bonjour à toutes et tous,

Le retard de notre Lettre nous permet de revenir sur les premiers événements de l'été au village :

La fête de la bière qui était proposée par le Comité des Fêtes « Lou Pelaou » le 16 juin, a fait passer à tous une excellente soirée! Nous avons pu à cette occasion admirer l'un des jeunes du village Sobrero Julien qui avec son groupe

« *Mustang wave* » a renvoyé bien des spectateurs à leurs jeunes années, avec Dire Straits, Pink Floyd, Téléphone, AC/DC et Johnny ... Ce fut une vraie réussite! La fin de la soirée s'est déroulée également dans une très bonne ambiance!

Le 23 juin, parents, famille et amis ont admiré les jeunes écoliers lors du spectacle de fin d'année, un vrai succès suivi d'un dîner festif dont vous trouverez les échos en page 6.

Côté travaux, vous avez dû voir travailler les entreprises au carrefour du chemin de la Touillère. Nous étions à la recherche de fuites qui inondaient un terrain en contrebas. Nous en avons trouvé deux, situées sur la canalisation de La Fontaine ce qui expliquait en partie le manque d'eau dans cette dernière. Nous continuons les recherches...

Le remplacement des canalisations d'eau et d'assainissement du chemin des Dalicans est terminé. Le goudronnage aura lieu fin juillet. Dans ce secteur, il restera à aménager le carrefour en élargissant l'entrée du chemin des Dalicans et à goudronner les trottoirs vers la RN100, ces derniers travaux sont programmés pour octobre.

Dans l'immédiat nous aurons peut être le plaisir de nous retrouver soit lors des escapades du vendredi13 juillet soit pour la fête votive que le comité prépare activement! Vous trouverez tous les détails en page 7.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été!

Martine Laguérie



#### Les élèves de l'école « LE ROBINIER »



Félicitations aux élèves qui ont participé au projet artistique « Comme un arbre dans ma vie » qui a mobilisé 80 classes dans le Gard tout au long de l'année.

Ce projet a donné lieu à une exposition ouverte au public sur le site du Pont du Gard, fin juin, qui a accueilli plus de 1500 élèves et des centaines de visiteurs français et étrangers.





#### **RYTHMES SCOLAIRES**

L'inspecteur d'Académie a accepté officiellement le retour à la semaine de 4 jours pour notre commune.

A partir du lundi 3 septembre 2018, les enfants seront donc accueillis à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les horaires de garderie seront :

- le matin, de 7H30 à 8H50 et,
- le soir, de 17h à 18h30.

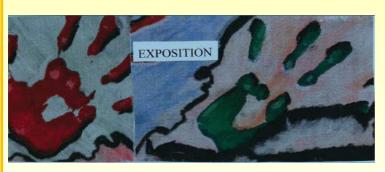
Le mercredi, les enfants pourront être accueillis au centre aéré d'Aramon.

Le Conseil Municipal a validé, le 11 juillet, le nouveau règlement intérieur pour les Temps Périscolaires. Il sera distribué à la rentrée scolaire. Il est désormais disponible sur le site internet de la commune (www.mairie-estezargues.fr).

Le prix du repas est inchangé (3.40 €). Le prix de la garderie passera à 0.60 €/matin ou après-midi.

Les inscriptions se feront, comme l'année dernière, par le logiciel 3D OUEST.





Le lundi 18 juin a eu lieu la fête des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) à l'Atelier du Presbytère.

L'occasion pour les intervenants de montrer aux parents le travail produit par les enfants tout au long de l'année.

Mais cette année l'ambiance était

particulière car cette ultime rencontre marquait aussi la fin des NAP.

Nous remercions chaleureusement tous les intervenants et animateurs qui ont permis à vos enfants d'avoir des activités variées et de qualité. Nous remercions également Melle Sarah BERRABAH en sa qualité de directrice d'ALSH qui a géré les équipes et les activités durant ces deux dernières années.

#### **ECOLE - INSCRIPTIONS**

Les parents qui souhaitent scolariser leur enfant pour l'année scolaire 2018 / 2019 doivent se présenter en mairie.

Ils devront être munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation de l'école précédente.



#### **CENTRE DE LOISIRS**

Le centre de loisirs a ouvert ses portes le lundi 9 juillet. Il reste encore des places en journée ou semaine. Le centre reste ouvert jusqu'au vendredi 3 août. Renseignements au 04.66.57.35.70.

Le mini-camp pour Méjannes le Clap est complet. 29 enfants et trois animateurs partiront du 18 au 20 juillet.



#### SECURITE ROUTIERE CROISEE DE LA SOURCE

De nombreuses infractions nous sont très régulièrement signalées concernant Le Rond Point de la Croisée de la Source :

- ◆ Passages par la gauche au rond point en venant du village vers la RN100,
- ♦ Même chose depuis de la RN100, passage par la gauche vers le chemin de la Queirade et vitesse très excessive depuis la RN 100 vers le village.

De nouveaux aménagements sont programmés pour réduire la vitesse mais je vais également demander la verbalisation régulière des conduites dangereuses.

Merci à tous de conduire prudemment, de nombreux enfants habitent et jouent dans ce secteur ! Pensez-y et levez le pied !



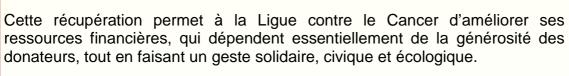
#### SECHERESSE 2017 — SINISTRÉS

L'arrêté relatif à notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2017 est paru au Journal Officiel le 5 juillet 2018.

Les habitants d'Estézargues ont un délai de **10 jours**, à compter de la parution au Journal Officiel, pour établir leur déclaration à leur compagnie d'assurance.

#### **RECUPERATION RADIOS ET PORTABLES**

Le Comité du Gard de la Ligue contre le Cancer a mis en place un système de récupération d'anciennes radiographies obsolètes et de téléphones portables usagés aux fins de recyclages.





Des bacs sont disponibles dans le couloir de la mairie (à côté du collecteur à piles).

# Lettre de saison Estézargues Eté 201 AS MOMATONS COMMUNA ES



#### INCENDIE DE FORÊT — DEBROUSAILLEMENT **RAPPEL**

Le risque d'incendie de forêt est un risque majeur dans notre département. Les habitations situées à moins de 200 m des forêts et garrigues sont très vulnérables.

Plusieurs dizaines de maisons ont été détruites dans les départements limitrophe en 2017.

Les mesures de prévention qui consistent à débroussailler un périmètre de 50 mètres autour de habitations obligatoires.

Ce débroussaillement est à la charge des occupants, et non de la commune. Merci de respecter cette réglementation pour la sécurité de tous.





#### CHANGEMENT DES FREQUENCES DE LA TNT le 11 septembre 2018.

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il faudra effectuer une recherche et mémorisation des chaînes, s'il constate une perte de certaines chaînes de la TNT.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT.

Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.



#### **Naissance**

**FLEITOU Théa** Le 12 juin 2018 à AVIGNON



#### Mariage

**MAGGI Daniel** et STEINER Viviane Le 19 mai 2018



#### <u>Décès</u>

**MEDVED Maurice** e 8 mai 2018 à Avignon

**LANGEVIN Lionel** Le 21 mai 2018 à Estézargues



#### Pendant l'été la bibliothèque sera ouverte le mercredi de 16h à 18h

(sauf du lundi 16 au vendredi 27 juillet)











#### JOYEUSES VACANCES A TOUS









Les soirées jeux continuent 1 vendredi par mois pendant l'été

et grand merci à tous pour votre participation



# A.P.E. LE ROBINIER



Après avoir ponctué ces dernières semaines de quelques ventes de crêpes, les membres de l'APE ainsi que l'équipe enseignante se sont fortement mobilisés pour offrir une formidable fête de fin d'année scolaire à tous nos écoliers et à leur famille : Une fête a eu lieu le matin avec des jeux et des animations tels que tir à l'arc, pêche aux canards, babyfoot, jeux de société, maquillage ... les enfants se sont réjouis de ces activités et des surprises

qu'ils gagnaient.

La soirée a débuté avec un magnifique spectacle organisé par les maîtresses qui ont mis en scène les enfants avec des chants et autres danses qui leur en ont fait voir de toutes les couleurs, car tel était le fil conducteur du spectacle : « L'école Le Robinier haute en couleurs » ! S'en est suivi un apéritif puis un repas paëlla qui a régalé tous les convives ! La soirée s'est clôturée après que tous, enfants, parents et enseignantes aient pu se défouler sur la piste de danse !

L'APE espère vous compter parmi ses bénévoles l'année scolaire prochaine pour que puissent se concrétiser des projets pédagogiques enrichissants pour nos enfants et pour que nous vivions encore dans la bonne humeur, d'autres moments de rassemblement qui contribuent à la vie du village!



#### ESTEZOROUES EN FETE 2018

#### LOU PELACU



#### Vendredi 20 Juillet



19h00 Apéritif musical

Samedi 21 Juillet

10h00 Concours de boules enfants (-12ans) lots à gagner

(10 inscriptions minimum)

Concours de belote 30€ + mises

11h00 Abrivado «Manade des Orgonens»

12h00 Apéritif

15h00 Concours de boules 80€ + mises

18h30 Bandido « Manade des Orgonens »

Accompagnée par la Peña Les Copains D'Abord

20h30 Repas: Salade Camarguaise, Agneau de Provence

Fromage, Dessert, Pain, Vin, Eau 20€ Réservations : 07.89.56.13.97

21h00 Bal avec Memories & DJ

#### Dimanche 22 Juillet

10h00 Concours de belote 30€ + mises

11h30 Défilé de caisses à savon déguisé

12h00 Apéritif : Venez déguisés !

15h00 Concours de boules à la mêlée 80€ + mises

20h00 Bal

22h30 Feu d'artifice

Les organisateurs et intervenants ne répondent pas des éventuels accidents. Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Le programme est susceptible d'être modifié en cas d'intempéries.



Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser <u>en mairie</u> entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Si le jeune ne s'est pas fait recenser dans les délais, il a jusqu'à ses 25 ans pour régulariser sa situation. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans, ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP...).

#### **Opération Tranquillité Vacances 2018 :** Gendarmerie et police intercommunale :

Connaissez-vous «l'opération tranquillité vacances» ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :



#### 1 - Que devez-vous faire?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile (https://www.interieur.gouv.fr/.../84433/618913/file/formulaire\_otv.pdf), votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

#### 2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux,
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.



Les personnes isolées, fragiles, ou dépendantes peuvent s'inscrire sur le registre communal.

LES POUVOIRS PUBLICS RAPPELLENT LES CONSEILS SIMPLES À ADOPTER PAR TOUS, MAIS SURTOUT PAR LES PERSONNES FRAGILES LES PLUS À RISQUES (PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS, PERSONNES HANDICAPÉES, DÉPENDANTES OU MALADES, FEMMES ENCEINTES, NOURRISSONS...) AFIN DE LUTTER AU MIEUX CONTRE LES CONSÉQUENCES DE LA CHALEUR.

- Buvez régulièrement de l'eau :
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (au moins le visage et les avants bras, avec des serviettes humides par exemple);
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais);
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais si ce n'est pas possible chez vous (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- Evitez les efforts physiques ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.

#### LES PERSONNES FRAGILES PEUVENT AVEC LEUR ENTOURAGE:

• Prévoir le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur, climatiseur....



### es informations intercommunates





Du 10 juillet au 30 août, le bus de la mer vous permet d'aller à la plage pour seulement 1 euro. Inscriptions dans votre mairie. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale.



#### PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES JOURS ET LES HORAIRES : WWW.CC-PONTDUGARD.FR OU 04 66 37 67 67

| Jour de passage  | Commune     | Nombre de places | Arrêt              | Horaire départ | Horaire retour |
|------------------|-------------|------------------|--------------------|----------------|----------------|
| Jeudi 12 juillet | Estézargues | 14               | Place de la Mairie | 8h30           | 19h00          |
| Jeudi 19 juillet | Estézargues | 14               | Place de la Mairie | 8h30           | 19h00          |
| Jeudi 26 juillet | Estézargues | 14               | Place de la Mairie | 8h30           | 19h00          |
| Jeudi 2 août     | Estézargues | 14               | Place de la Mairie | 8h30           | 19h00          |
| Jeudi 9 aout     | Estézargues | 14               | Place de la Mairie | 8h30           | 19h00          |
| Jeudi 16 aout    | Estézargues | 14               | Place de la Mairie | 8h30           | 19h00          |
| Jeudi 23 aout    | Estézargues | 14               | Place de la Mairie | 8h30           | 19h00          |
| Jeudi 30 aout    | Estézargues | 14               | Place de la Mairie | 8h30           | 19h00          |

#### Lellre de saison

#### Eslézargues

#### Eté 2018



#### Permanences de Madame le Maire :

Uniquement sur rendez-vous pendant les mois de juillet et août

En cas d'urgence vous pouvez appeler Madame Martine LAGUERIE, Maire, au 06 09 81 34 77

ou Monsieur Bernard MAGGI, 1er adjoint au 06-49-80-05-73 ou Monsieur Didier CATUOGNO, 2ème adjoint au 06-15-65-74-28



#### Mairie d'Estézargues

<u>Tél</u>: 04.66.57.07.80 <u>Fax</u>: 04.66.57.10.80

**Courriel:** 

estezargues.mairie@orange.fr

Site:

www.mairie-estezargues.fr

Tweeter:

**@ESTEZARGUES** 

#### FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE POUR CONGE

Le secrétariat de mairie sera fermé du Lundi 6 au vendredi 24 août inclus



#### <u>HORAIRES D'OUVERTURE</u> DURANT L'ÉTÉ 2018

#### **ATTENTION**

Le secrétariat de mairie est ouvert Uniquement le matin de 8h30 à 12h00

Du Lundi 9 juillet au Vendredi 3 août Et du Lundi 27 au Vendredi 31 août

#### Permanences de Monsieur Gérard BLANC et Madame Muriel DHERBECOURT

Conseillers Départementaux du Canton de Redessan

La date de permanence est affichée en Mairie quelques jours avant leur venue



#### **AGENDA**

Le 9 juillet : Ouverture du centre de loisirs Le 13 juillet : Les Escapades de Signargues Du 20 juillet au 22 juillet : Fête votive Le 3 août : Fermeture du centre de loisirs Lundi 3 septembre : Rentrée scolaire pour tous

**Directeur de publication :** Martine LAGUERIE *Photographies :* APE, Didier CATUOGNO

Rédaction / Réalisation : Monsieur Didier CATUOGNO

Madame Valérie GAUILLARD

*Impressions en mairie*: 280 exemplaires

